

N°8

Synergie₂₈



Janvier 2013



Economie

La Semaine du Développement Economique fête ses 10 ans p.8



Loisirs

Rénovation de l'Espace bien-être à l'Océanide p.11



Environnement

Opération Vergers Solidaires p.12



Mesdames et Messieurs, chers habitants de notre territoire,

Une nouvelle année s'annonce, comme le veut la tradition cette période est l'occasion de vous adresser mes vœux les plus chaleureux.

Je vous souhaite un accomplissement personnel à travers la réussite de vos projets mais aussi un esprit d'optimisme et de générosité dans vos choix. L'année 2012 a été difficile, les tensions économiques s'accroissent et avec elles des clivages qui remettent en cause la cohésion de notre société. Il est donc primordial de ne pas céder au découragement mais de construire ensemble des perspectives d'avenir qui seront autant d'alternatives à la crise que nous traversons. Plus que jamais il faut affirmer avec force : face à la crise il n'y a pas de fatalité. L'on ne peut se résoudre à voir le chômage progresser et affaiblir notre région riche en talents et compétences.

En effet, malgré les difficultés, malgré les réformes qui tardent, nous avons sur notre territoire des exemples d'entreprises en développement. Notre économie peut redevenir compétitive et créer des emplois, si l'on fait confiance à ceux qui travaillent, qui créent, qui investissent.

Se montrer pragmatique, maîtriser les dépenses publiques, prendre les bonnes décisions pour demain, telles sont les priorités fixées par les élus afin d'accompagner les forces vives de notre territoire. Cependant, il nous reste peu de temps pour concrétiser nos principaux dossiers, l'année 2013 étant la dernière de cette mandature.

Les trois grands dossiers sont :

- La Maison de l'Emploi et de la Formation de Saverne, début des travaux octobre 2012, 3,1 M d'€, opérationnelle en septembre 2013,
- La Maison de l'Enfance, 2 M d'€, travaux fin 2013, ouverture prévue septembre 2015,
- L'hôtel d'entreprises, Pôle d'Excellence Rurale, 1,2 M d'€, travaux prévus fin 2013 pour une ouverture en prin-

cipe début 2015.

Sont principalement en étude et en cours :

- Déménagement de l'Office de Tourisme vers la rue Poincaré,
- Toujours un nouveau siège pour la Communauté de Communes de la Région de Saverne,
- Amélioration des services à l'Océanide, en enfance,
- et bien d'autres.



Pour terminer, je voudrais faire passer le message suivant : dans cette période difficile, tous les acteurs du développement de notre territoire doivent travailler ensemble en bonne intelligence afin de saisir et de profiter de toutes les opportunités qui se présentent à nous dans les domaines des investissements, services ou tertiaires. Evitons la politique conservatrice et travaillons dans l'intérêt général de notre territoire. Si le territoire progresse, chacun peut en profiter.

Dans cette période plutôt incertaine et pour conclure, je vous soumetts une citation de Pierre Daninos : « De tous les pays du monde, la France est peut-être celui où il est le plus simple d'avoir une vie compliquée et le plus compliqué d'avoir une vie simple. ».

Bonne lecture !

Pierre Kaetzel,
Président de la Communauté de
Communes de la Région de Saverne

PROJETS SOUTENUS PAR LES FONDS DE CONCOURS

Steinbourg**Foyer-vestiaires du stade Municipal**

Les travaux de rénovation du foyer-vestiaires du stade municipal de Steinbourg ont été achevés en 2011. Les locaux sont désormais équipés d'un espace convivial de 180m² pouvant accueillir 110 personnes, d'une nouvelle cuisine, de deux vestiaires supplémentaires, d'un local arbitre, de locaux de rangement, de sanitaires et d'un bureau infirmerie. Dans un souci de respect de l'environnement, des panneaux photovoltaïques ont été installés sur le bâtiment. Les nouveaux locaux ont été inaugurés le 14 avril 2012.

Lupstein**Salle Polyvalente**

L'opération de rénovation de la salle polyvalente de Lupstein - rue du

Stade - a été achevée. Les travaux de ravalement de façade et de peinture extérieure donnent une nouvelle jeunesse à la salle polyvalente et complètent les travaux de clos et couvert (étanchéité, isolation) terminés au printemps 2012.

Monswiller**Inauguration de l'Espace Culture et Loisirs le Zornhoff.**

L'inauguration du nouvel Espace Culture et Loisirs de Monswiller, baptisé «Le Zornhoff», a eu lieu le 17 novembre 2012 en présence de Pierre Kaetzel - Maire de Monswiller et porteur du projet, Guy-Dominique Kennel - Président du Conseil Général du Bas-Rhin, Philippe Richert - Président du Conseil Régional d'Alsace, Bernard Breyton - Sous-préfet de Saverne et Patrick

Hetzel - Député. D'une superficie de 2500 m², l'Espace Culture et Loisirs de Monswiller devient la plus grande salle de la Région Savernoise : une salle entièrement modulable, avec plusieurs configurations possibles, 400 places assises dans les gradins, 1250 personnes debout ou encore 900 places assises en y installant des chaises. En plus de cet espace réservé aux diverses manifestations, la salle possède une scène digne d'une grande salle de concert, de deux bars, des loges, des sanitaires, ainsi que d'une cuisine. Côté programmation, sont déjà prévus un concert d'Alain Souchon, de Pascal Obispo, ou encore un spectacle du jeune humoriste Kev Adams.

La billetterie est accessible sur :

www.label-ln.fr

ENVIRONNEMENT

Vous souhaitez vous équiper d'un composteur ?

sur SAVERNE : présentez-vous au Smictom (10 rue des Murs) du lundi au vendredi (ouverture au public 8h -12h et 14h-17h).

Prévoir un paiement par chèque.

sur INGWILLER : téléchargez le bon de retrait sur

www.smictomdesaverne.fr

rubrique prévention, ou retirez-le dans votre mairie ou à la déchèterie. Retournez-le au Smictom avec un chèque du montant correspondant. Nous vous le renverrons complété par retour de courrier, et il vous permettra de retirer votre composteur à la déchèterie d'Ingwiller (rue du Commerce).

30 €



Volume utile : **300 litres**

Bois : pin des Landes traité

Dimensions : (L x l x h) :

0.74 m x 0.74 m x 0.76 m

Couvercle en 2 parties amovibles

Volume utile : **600 litres**

Bois : Douglas ou Mélèze

Dimensions : (L x l x h) :

1 m x 1 m x 0.6 m

Pas de couvercle

20 €

**Vous êtes motivé pour créer un site de compostage collectif au bas de votre immeuble ?**

Le Smictom est là pour vous accompagner .

Tél : 03 88 02 21 80 smictom@smictomdesaverne.fr



RESTRUCTURATION DE LA MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

La réhabilitation de la Maison de l'Emploi est entrée, après de longs mois d'études, en phase travaux.

Une partie des activités de la Maison de l'Emploi est transférée dans un bâtiment voisin depuis septembre 2012. Après une courte période de préparation et de mise en sécurité du site, les travaux de réaménagement ont réellement démarré.

L'origine de cette opération de réhabilitation du site est liée à :

- la mise à disposition de locaux pour Pôle Emploi suite à leur changement de statut. La fusion de l'ANPE et de l'ASSEDIC s'accompagne d'un regroupement des deux entités dans une structure unique. Cette modification a pour conséquence une réorganisation de l'espace de la Maison de l'Emploi.
- des installations techniques vieillissantes, un système de chauffage et de ventilation inadapté et défaillant.

La restructuration d'un bâtiment en site occupé reste une intervention complexe. Par ailleurs, la Communauté de Communes profite de cette occasion pour améliorer les performances énergétiques de la Maison de l'Emploi en visant le niveau BBC rénovation.

L'atteinte de cet objectif implique une

augmentation non négligeable de l'enveloppe financière initiale consacrée à ce projet.

Les travaux se décomposent en 3 grandes catégories :

- Travaux de réaménagement des locaux des Douanes et de Pôle Emploi. Dans les zones concernées, l'ensemble des éléments sont démontés et évacués puis l'espace est réaménagé selon les besoins des occupants. Une ouverture dans la dalle sur les 3 niveaux apporte de la lumière naturelle aux utilisateurs. L'essentiel des interventions se concentre sur le rez de chaussée et le sous-sol. L'agrandissement de l'espace dédié à Pôle Emploi implique le réaménagement de surfaces complémentaires pour les occupants déplacés.
- Travaux d'amélioration de la performance énergétique. Ils portent pour l'essentiel sur :
 - La modification des circuits de chauffage, le remplacement des chaudières, le remplacement des pompes, la mise en place d'une régulation du système de chauffage.
 - La mise en place d'un traitement d'air double flux avec récupération de chaleur.

- Le remplacement d'une partie de la climatisation.
- L'isolation de la toiture.
- L'isolation extérieure des façades du bâtiment.
- Le remplacement de toutes les fenêtres par des ouvrants plus performants.
- La mise en place d'appareils d'éclairage performants dans les zones réaménagées.
- Travaux prenant en compte l'aspect réglementaire :
 - L'accessibilité handicapés est prise en compte dans les travaux de rénovation et permettra de supprimer un bon nombre de non conformités.
 - Le système de désenfumage est entièrement revu et mis en conformité aux exigences réglementaires imposées pour ce type de bâtiment.
 - L'alarme incendie sera également remise aux normes en vigueur pour ce type d'équipement.

Le montant des travaux engagés à ce jour est de 3,1 millions d'euros HT. La fin des travaux est fixée pour le début de l'été, avec pour objectif une reprise de l'ensemble des activités du site à partir de septembre 2013.



VALORISATION DU PATRIMOINE, AMÉLIORATION DU CONFORT DES LOGEMENTS OU RÉDUCTION DE LA FACTURE DE CHAUFFAGE ! NE PASSEZ PAS À CÔTÉ, LE CONSEIL GÉNÉRAL PEUT PEUT-ÊTRE VOUS AIDER



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vous êtes propriétaire occupant ou bailleur et vous souhaitez valoriser votre patrimoine ou améliorer le confort énergétique de votre logement de plus de 15 ans ? Rénov'Habitat 67 peut vous apporter des réponses concrètes et vous offrir l'opportunité de réaliser votre projet !

Rénov'Habitat 67 a pour objectif d'accompagner financièrement et techniquement les propriétaires qui engagent des travaux de rénovation de leur logement. Les travaux visés par le PIG(*) Rénov'Habitat 67 sont plus particulièrement les travaux qui permettent de baisser spectaculairement la facture de chauffage, surtout si le logement est un bien mal isolé construit avant 1975. D'autres travaux sont également financés par le PIG Rénov'Habitat.

La Communauté de Communes de la Région de Saverne adhère au dispositif du Conseil Général et majore certaines aides du PIG. Elle intervient particulièrement dans le cadre des aides au patrimoine bâti traditionnel et propose un conseil architectural spécifique, en partenariat avec le Parc Naturel des Vosges du Nord.

Des bureaux d'études sont missionnés gratuitement par le Conseil Général pour assister les propriétaires dans toutes les phases de leur projet, du choix des travaux à effectuer au dépôt de la demande de subvention, en passant par l'élaboration d'un plan de financement mobilisant toutes les aides possibles.

Un bureau d'études est présent sur votre territoire. Contactez le

par téléphone ou choisissez de le rencontrer lors des nombreuses permanences (planning des permanences sur www.bas-rhin.fr, rubrique : Habitat et Logement / Vous êtes propriétaires).

Territoire du SCOT de l'Alsace Bossue et du SCOT de la Région de Saverne

URBAM Conseil

Tel : 03 29 64 45 16

Mail : pig67@urbam.fr

Communauté de Communes de la Région de Saverne : **03 88 71 12 29**

(*) PIG : Programme d'Intérêt Général



LES BONNES NOUVELLES DE L'ÉCONOMIE

Inutile de revenir sur l'actualité quotidienne de l'économie, qu'elle soit régionale, nationale ou internationale, les temps sont durs. Fermetures d'entreprises, explosion du chômage, plan social, déficit commercial, une spirale infernale semble s'imposer dans le champ médiatique et les esprits. L'on en vient presque à se censurer quand il y a de bonnes nouvelles, le sujet est tabou !

Au risque de déplaire ou de provoquer, rappelons ici quelques faits qui marquent en positif la situation économique du territoire. La Communauté de Communes de la Région de Saverne a consenti au cours de l'année 2012 des prêts sans intérêts dans le cadre du dispositif Alsabail pour un montant de 556 000 €. Ces financements interviennent pour soutenir des projets de développement et créer les emplois

de demain. Les principaux bénéficiaires sont les sociétés Fossil France et Eurofins. La première a réalisé un investissement de 7 M d'€ pour créer des bureaux (3 800m²) et réaménager ses ateliers. Elle prévoit de créer 150 emplois en 3 ans, son activité de réparation de montres (Logisav) devant rapidement doubler. La seconde a investi 4,5 M d'€ dans l'extension de son laboratoire afin de rester leader sur le marché des analyses d'air et de sol. Avec un objectif de traitement de 35 000 échantillons par mois, la création de 30 emplois accompagne cette opération.

L'entreprise Kuhn poursuit son développement, quatre nouveaux bâtiments vont se construire sur le site de la Faisanderie. Parmi ceux-ci le projet emblématique du groupe, le « Kuhn Center for Progress », vitrine des techniques et centre de forma-

tion de la firme représente à lui seul un investissement de 9 M d'€ avec une perspective de création de 20 postes. Ce dossier sera également soutenu financièrement dès 2013 par l'intercommunalité et le Conseil Général.

Certes, ces réussites sont exceptionnelles, elles sont en opposition au cortège des mauvaises nouvelles qui déferlent sur nous. Mais attention, il y a danger à les ignorer car cela revient progressivement à adopter une attitude résignée, à nous couper de toutes perspectives d'avenir. Au contraire, ne soyons pas fatalistes, relevons les expériences favorables, inspirons-nous des mesures qui apportent des résultats pour préparer les changements et réformes qui s'imposent à notre modèle économique.





SOMATEC, IMPLANTATION RÉUSSIE

Interview M. Jean-Michel Perrotey, Directeur Général de SOMATEC.

En juin 2010 SOMATEC ouvrait son quatrième site à Dettwiller, dans la zone intercommunale Eigen, après avoir créé des agences à Baudricourt (88), Metz et Colmar. Cette entreprise spécialisée dans la vente, location et maintenance d'engins de travaux public avait décidé de s'installer sur le territoire de Saverne pour sa proximité avec la région strasbourgeoise, en espérant aussi être boosté par le chantier de la LGV. Après deux ans et demi de fonctionnement, Synergie a rencontré M. Jean-Michel Perrotey, Directeur Général de SOMATEC pour dresser un premier bilan.

« Nous nous félicitons de notre choix d'implantation à Dettwiller » nous confie d'emblée M. Perrotey, cela se passe bien, notre environnement économique est favorable. Nous faisons peu recours à des sous-traitants mais en cas de besoin, nous trouvons des ressources à proximité. Les travaux sur la RD 421 représentent une amélioration significative du réseau routier.

Synergie : Vous aviez tablé sur un chiffre d'affaire de 10 M d'€ pour votre première année d'activité. Les résultats sont-ils à la hauteur ou avez-vous subi le ralentissement de la crise ?

JMP : Nous avons des résultats proches des chiffres de 2008 sur

l'Alsace, mais l'on tient nos objectifs. En fait la baisse d'activité est moins forte ici qu'en Lorraine. La cible agricole est importante, c'est un secteur qui n'a pas trop souffert et qui nous permet un bon volume de vente de machines. Notre chiffre d'affaire se répartit ainsi : 30 % BTP/construction, 30 % secteur industriel et 40 % secteur agricole. En somme, cette diversification est un atout...

Synergie : L'effet LGV dont on a beaucoup parlé est-il réel ?

JMP : Les grandes entreprises qui interviennent sur la 1^{ère} phase du chantier sont venues avec leurs engins, nous avons surtout fait de la prestation de service pour de la réparation et de l'entretien, mais peu de location ou de vente. En revanche, la 2^{ème} phase d'équipement de la ligne est engagée, on espère vendre et louer des machines. SOMATEC est concessionnaire exclusif pour Volvo et surtout Manitou, entreprise 100 % française qui reste leader dans certains créneaux. Ce positionnement compte dans notre activité, mais il a un « prix », pour conserver ces exclusivités nous devons disposer de personnels qualifiés capable d'assurer la maintenance de ces matériels spécifiques.

Synergie : Justement, qu'est ce qui fait la force de SOMATEC face à la concurrence ?

JMP : C'est bien la qualité de nos prestations, notre SAV, notre réacti-

vité grâce à nos stocks de pièces et à des techniciens formés.

Synergie : Selon vous, quelles mesures devraient être prises en faveur des PME/PMI afin d'améliorer leur compétitivité et augmenter leur marge de profit ?

JMP : Des négociations sont en cours entre syndicat et patronat concernant la flexibilité, pour un employeur il faut faciliter les conditions de recrutement. SOMATEC a des effectifs stables, tous nos personnels sont en CDI, mais il faut pouvoir se doter de collaborateurs compétents et motivés. Malgré la crise, il est difficile de recruter, je cherche un commercial mais ne trouve pas de candidat solide car notre activité n'est pas assez « sexy » pour les jeunes !

Synergie : Quel bilan économique dressez-vous de l'année écoulée et quelles sont vos perspectives pour 2013 ?

JMP : L'année 2012 a été une année correcte, nous avons été relativement épargnés par la conjoncture. On aimerait faire aussi bien pour 2013, nous sommes raisonnablement optimistes ! Nous avons encore du foncier de disponible, nous n'excluons pas de nous développer !

SOMATEC a démarré avec 8 personnes et a depuis doublé ses effectifs, alors, affaire à suivre...



LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE FÊTE SES 10 ANS

SDE 10 ans de SDE, C'EST FORTmidable!
10-16 nov. 2012

Questions aux organisateurs, Frédéric Terrien - Directeur de la Maison de l'Emploi et de la Formation de Saverne - et Isabelle Charbonnier - Aiguille - Directrice Adjointe.

Un peu d'histoire...

Comment est née la SDE ? il y a dix ans quels étaient les objectifs assignés à cette manifestation qui fédère aujourd'hui tous les acteurs économiques du Pays ?

Il y a 10 ans, nous organisons pour la première fois le « Marché à projets Innovants » qui s'appelle désormais concours Alsace Innovation. Nous avons en parallèle un salon de l'emploi depuis plusieurs années en novembre. Il nous a semblé intéressant de mettre en évidence le lien entre ces deux actions à savoir le développement du territoire, en les regroupant sous une même bannière : la Semaine du Développement Economique était née.

Après ces nombreuses éditions, quel bilan peut-on tirer de cette aventure collective ?

Le premier élément de bilan est dans votre question : la SDE est une aventure collective. Aujourd'hui, plus de 30 partenaires (collectivités, chambres consulaires, organismes publics et privés, entreprises) se mobilisent dès le mois de mars pour mettre au point un programme

qui se renouvelle chaque année. Les Communautés de Communes jouent le jeu à plein et proposent des manifestations en lien avec leurs sujets de préoccupation du moment. Le plus intéressant est de voir, durant cette semaine, des gens qui se rencontrent, échangent des idées, des contacts.

A travers la SDE, notre objectif est triple :

- Briser l'isolement des acteurs locaux, les faire se rencontrer au-delà de leurs cercles habituels en prenant le territoire du Pays de Saverne, Plaine et Plateau comme dénominateur commun.
- Valoriser l'offre de services locale notamment en direction des entreprises et collectivités qui ne savent pas toujours bien identifier toutes les ressources disponibles pour les accompagner dans leurs projets.
- Montrer qu'il se passe quelque chose sur notre territoire et que nous ne manquons pas de porteurs de projets. Il s'agit en fait de renforcer l'attractivité de

notre territoire, démontrer qu'il fait bon y entreprendre.

Les deux premiers objectifs me semblent aujourd'hui atteints, le troisième partiellement. L'enjeu pour les années à venir est sans doute de renforcer la communication vers l'extérieur du territoire afin que la SDE devienne encore plus un outil de promotion du territoire.

Sur le plan quantitatif, en 10 ans, nous avons décerné 85 trophées dans des domaines très variés et organisé plus de 120 manifestations. De 4 manifestations la première année, nous sommes passés à plus de 20 depuis 2-3 ans.

Y a-t-il eu un élément marquant pour la 10^{ème} SDE ? Etait-ce une édition comme les autres en cette période de crise qui perdure et progresse ?

Un 10^{ème} anniversaire, c'est symbolique et du coup, ça oblige d'une part à regarder en arrière pour mesurer le chemin parcouru ensemble et d'autre part, à se projeter un peu en avant pour répondre à la question qui est revenue souvent cette année : « 10 ans c'est bien, et comment

évoluera la SDE dans les années à venir ? ». Cette édition a donc été l'occasion d'une réflexion bilan-perspective.

La crise est réelle à tel point qu'on peut se demander si nous ne vivons pas plutôt des mutations structurelles plutôt qu'une crise économique conjoncturelle. De ce point de vue, je pense que les solidarités locales sont de bons moyens pour se défendre. Et puis, même en période difficile, il y a des entreprises, des collectivités qui innovent, investissent. C'est donc d'autant plus important de mettre en avant ceux qui prennent des risques quand le contexte économique est difficile. C'est l'éternelle image du verre à moitié vide ou à moitié plein. Nous, nous regardons le verre à moitié plein et essayons de

voir comment le remplir un peu plus en jouant collectif.

Aujourd'hui encore, des entrepreneurs ou des élus s'interrogent. A quoi sert la SDE, que se passe-t-il après la remise des trophées ? que pouvez - vous leur répondre ?



A quoi ça sert de recevoir un trophée ? C'est un signe de reconnaissance, c'est valorisant, ça fait parler de son entreprise et ça renforce le lien avec

le territoire. Ce que l'on peut dire également, c'est que ceux qui participent à la SDE en sont satisfaits. Donc, à ceux qui s'interrogent, une seule réponse : venez et participez !

...et un peu de prospective

Une onzième édition de la SDE va se préparer. Tout événementiel est fragilisé par la répétition, la banalisation. Le contexte économique, les outils de communication ont également beaucoup changés en 10 ans. Souhaitez-vous faire évoluer la formule ? Doit - elle répondre à de nouveaux besoins ?

Ce sera au comité de pilotage de le dire dès le mois de mars. Pour ma part, je répète qu'elle doit contribuer plus encore à la promotion économique du territoire.



SOUTIEN AUX ENTREPRISES POUR DYNAMISER LE TERRITOIRE

La Communauté de Communes de la Région de Saverne en partenariat avec le Conseil Général du Bas-Rhin intervient financièrement par le biais d'avances sans intérêt auprès d'entreprises du territoire ayant des projets de développement de leurs activités. Cette participation est non négligeable puisqu'elle a souvent un rôle déterminant quant à la réalisation de ces projets.

L'intercommunalité a donné son accord de principe pour apporter son soutien à la Société KUHN MGM. Cette dernière est implan-

tée sur les communes de Saverne et Monswiller et est spécialisée dans le machinisme agricole. Avec ses 1 400 salariés, elle est le plus gros employeur industriel de la Région de Saverne. La construction de 27 000 m² de halls industriels en 2008 témoigne de sa volonté de se déployer sur le territoire.

Aujourd'hui, c'est la création d'un centre de formation et de développement aux techniques culturales mises en œuvre par les machines Kuhn qui est envisagé.

Le projet porte sur la construction de locaux tertiaires divers, pour un budget estimé à 9 millions d'€ HT. Rentrant dans le champ du dispositif, la Communauté de Communes interviendrait à hauteur de 720 000 € soit 1/5^{ème} des 40 % du montant du crédit-bail. L'intercommunalité se félicite de pouvoir contribuer à ce projet consolidant ainsi une activité économique du territoire.



Ces dernières années, on a pu constater un intérêt certain des collectivités pour la mise en place de services mutualisés entre les intercommunalités et leurs communes membres.

En effet, cette démarche a pour vocation d'optimiser l'accès à des ressources et de rentabiliser celles-ci.

Appuyée par une véritable volonté politique, la Communauté de Communes de la Région de Saverne s'est engagée dans ce mode de gestion à plusieurs niveaux.

Le 1^{er} service concerné fut la Direction Générale des Services avec la Ville de Saverne depuis juin 2011. Ainsi, M. Fabrice HELMSTETTER est le Directeur Général des Services des 2 collectivités.

Courant 2012, le Service Informatique commun s'est également vu mutualisé. Ce dernier a pour objet d'assurer les missions suivantes :

- conseils dans le domaine de l'informatique et de la téléphonie,
- interventions techniques et gestion des réseaux et du parc à la Communauté de Communes, à la Ville de Saverne, dans les communes membres,
- interventions techniques dans

les communes membres.

Récemment 2 autres services sont venus compléter cette offre de moyens et compétences. Le premier est le Service Communication pour les missions exercées dans le domaine de l'infographie.

Le service commun ainsi créé a pour objet d'assurer les missions suivantes au niveau de la Communauté de Communes et des communes membres :

- Conception et réalisation de supports de communication,
- Design et maquette de supports de communication,
- Conception et réalisation graphiques et audiovisuelles,
- Coordination artistique des réalisations.

Le second s'attache aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. Les missions attribuées sont les suivantes :

- Création de sites internet pour les communes membres,
- Conception, développement et gestion de nouvelles applications,
- Maintenance d'applications existantes,

- Qualité et sécurité des systèmes de gestion de données des collectivités,

- Valorisation et promotion des TIC pour le compte de la Communauté de Communes et de ses communes membres,

- Veille, information et accompagnement des collectivités dans les projets incluant les TIC (dématérialisation...).

En terme d'opérationnalité, l'agent concerné par la mutualisation exerce ses missions en fonction des demandes d'intervention des communes membres et des services de la Communauté de Communes.

Ce travail coopératif bénéfique pour tous permet une meilleure cohérence communautaire et assoit le sentiment d'appartenance à l'intercommunalité de chacune des communes membres.

Ce dispositif offre notamment aux petites communes l'accès à des services dont elles ne pourraient se doter (manque de moyens financiers, manque en ressources humaines...).



CENTRE NAUTIQUE : RÉNOVATION DE L'ESPACE BIEN-ÊTRE

Le Centre Nautique l'Océanide, ouvert en 2005, comprend un espace bien-être.

Celui-ci est composé de 2 hammams et saunas.

Au premier semestre 2012, la Communauté de Communes de la Région de Saverne a décidé de rafraîchir l'espace bien-être en modifiant l'existant des cabines hammams par 2 modules carrelés plus en adéquation avec les attentes de ses clients. Les 2 générateurs de vapeur, indis-

pensables au fonctionnement, sont également neufs.

Ces espaces sont ouverts tous les jours de la semaine avec un créneau réservé aux femmes le mardi après-midi et le vendredi pour les hommes. Il sont accessibles uniquement sans maillot, muni d'une serviette.

Ce lieu de détente est très prisé et fait parti de l'offre globale de la structure, au même titre que les cours collectifs, l'école de natation,

les cours privés, l'accueil des scolaires et du grand public.

La fréquentation annuelle de l'espace bien-être est d'environ 4500 entrées pour 200 000 clients soit 2,25 % des entrées et 5 % des recettes.

Le tarif unitaire est de 10€ piscine comprise. Voir la grille des tarifs pour les abonnements.

Plus d'informations sur le site : www.loceanide.fr

ENFANCE - PETITE ENFANCE

DU NOUVEAU POUR L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE À SAVERNE

Dans le cadre d'une réorganisation des Services Administratifs des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), la Ville de Saverne a aménagé un nouvel espace d'accueil dédié aux parents usagers de ce service.

Baptisé « Espace d'Accueil – le p'tit îlot » est situé à côté du Centre Socio Culturel de l'îlot du Moulin. Cet espace permettra de renseigner les parents sur tous les aspects des ALSH du matin, du midi, du soir, des mercredis et des vacances scolaires.

Les inscriptions des familles, les contrats d'accueil et la facturation seront également enregistrés sur place par l'une de nos 3 accueillantes (Laura, Nathalie ou Catherine).

Ce nouveau dispositif devrait faciliter les démarches des parents, tout étant désormais regroupé en un seul et même lieu.

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi	: 7h30 -12h30 / 13h30-17h30
Mardi	: 7h30 -12h30 / 13h30-18h30
Mercredi	: 7h45 -12h30 / 13h30-18h15
Jedi	: 7h30 -12h30 / 13h30-18h30
Vendredi	: 7h30 -12h30





OPERATION VERGERS SOLIDAIRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SAVERNE

En séance du conseil communautaire du mois de décembre, les élus ont approuvé le lancement d'une opération Vergers Solidaires sur la période 2013/2015. Elle vise à sauvegarder les vergers hautes tiges qui font encore partie de notre patrimoine paysager.

La Région Alsace et le Département du Bas-Rhin s'associent à ce projet en cofinçant les actions. La Communauté de Communes sera en charge de l'animation du dispositif, en partenariat avec les acteurs locaux, arboriculteurs et propriétaires, référents vergers de nos communes.

Un budget global de 77 500 € a été arrêté pour un montant de 53 900 € d'aides. Il permettra d'intervenir selon les modalités ci-dessous :

Les actions «Vergers Solidaires» qui se déclinent en quatre axes

- Restauration et entretien des vergers hautes-tiges chez les

particuliers ou les associations, avec obligation de faire intervenir une entreprise d'insertion.

- Achat et plantation d'arbres hautes-tiges.
- Plantation de haies refuge pour la faune.
- Animations sur l'écologie du verger et son entretien écologique, valorisation des fruits.

Des subventionnements correspondant aux actions préconisées :

- Achat d'arbres hautes-tiges :

25% Région Alsace, 25% Conseil Général du Bas-Rhin, 50% à la charge du propriétaire.

- Restauration et entretien :

40% Région Alsace, 40% Conseil Général du Bas-Rhin, 20% à la charge du propriétaire.

- Plantation haies refuge pour la faune :

35% Région Alsace, 35% Conseil Général du Bas-Rhin, 30% à la charge du propriétaire.

- Animations sur l'écologie du verger haute-tige :

35% Région Alsace, 35% Conseil Général du Bas-Rhin, 30% à la charge de la Communauté de Communes de la Région de Saverne (les particuliers bénéficiaires du programme vergers solidaires devront participer à ces animations)

Les propriétaires intéressés par l'opération sont invités à se faire connaître auprès de la Communauté de Communes de la Région de Saverne.

Un dossier sera à constituer avant toute intervention. Pour toute information : vous pouvez contacter M. Frédéric Aveline, Directeur Pôle Economie – Environnement, par mail : faveline@cc-saverne.fr ou tél. 03 88 71 61 17



CONCOURS PHOTO

Passionnés de photographie ?

La Communauté de Communes de la Région de Saverne organise un concours photo autour du thème «Insolites du territoire» La date limite de dépôt des photos est fixée au 30 avril 2013 à minuit.

**Renseignements et inscriptions : Communauté de Communes de la Région de Saverne,
10 rue des murs 67700 Saverne - 03 88 71 12 29**

Site internet : www.cc-saverne.fr Mail : contact@cc-saverne.fr